

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL

510404316



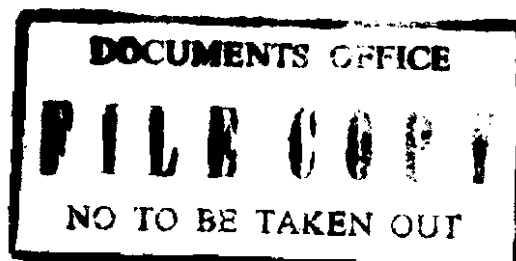
Distr.
GENERALE

E/CN.14/RES/40 (IV)
21 février 1962

Original : FRANÇAIS



COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Quatrième session
Addis-Abéba, février-mars 1962



CONDOLEANCES EXPRIMEES A SA MAJESTE L'EMPEREUR D'ETHIOPIE
A L'OCCASION DU DECES DE SA MAJESTE L'IMPERATRICE MENEN

Résolution 40 (IV) adoptée par la Commission à sa 56ème séance
plénière, le 19 février 1962.

La Commission économique pour l'Afrique,

Ayant appris avec un profond chagrin, lors de l'ouverture de sa
quatrième session, la mort tragique de sa Majesté Impériale
l'Impératrice Menen,

Prie le Président de la quatrième session de transmettre à Sa Majesté
l'Empereur Hailé Sélassié Ier, Empereur d'Ethiopie, l'expression de la
profonde sympathie de tous les membres, membres associés et observateurs
qui prennent part à la quatrième session.

